LILLE

OU ALLER AUJOURD'HUI ?

A 11 heures, manifestation patriotique en l'honneur des morts de la grande guerre. Visite aux cimetières. Le cortège se fermera place de la République.

Théâtre municipal. — Matinée à 2 heures 45. — Soirée à 8 heures 30 : « Les Cloches de Corneville ».

Hippodrome. — A 3 heures, et 8 heures 30, représentation du « Cirque Parisien ».

Palais d'Eté — Concert, Cinéma, et Attractions diverses : en matinée, à 3 heures 30 ; en soirée, à 8 heures 30.

Omnia-Pathé, rue Esquermoise. — Cinéma. — Matinée à 4 heures ; Soirée à 8 heures 15.

Printania-Cinéma, 5, rue d'Amiens. — Matinée à 3 heures ; soirée à 8 heures.

Théâtre de l'Union de Lille (rue d'Arras, 147). — Cinéma. — Matinée et Soirée.

La Citadelle brule

Un violent incendie la détruit et menace des dépôts de munitions

Hier soir, à 11 heures, un violent incendie s'est déclaré à la Citadelle, à la Direction départementale des P. G. boches. L'incendie, dû au surchauffage d'un poêle, se déclara dans le bureau du vaguemestre et s'étendit rapidement sur tout le bâtiment.

Le soldat Nicaise Pierre, de la 84e Compagnie des P. G., qui couchait au-dessus du foyer, constata le premier l'incendie. Il avertit le piquet de garde du 43e d'infanterie qui donna l'alarme et prévint les pompiers.

Quand les pompiers arrivèrent sur les lieux, les papiers étaient sauvés pour la plupart, ainsi que deux coffres-forts contenant près de 500.000 francs, qui furent enlevés par le soldat Raymond Médard, de la 1re Section de C. O. A., aidé du soldat Nicaise Pierre et du sapeur-pompier Leclercq Auguste.

Au moment où nous mettons sous presse, l'incendie, combattu sous les ordres du capitaine-major Crombet, du lieutenant Dufay, des Sapeurs-Pompiers, aidés de l'adjudant-chef Stien, bat son plein et gagne du l'arsenal qui, heureusement, ne contient que des armes. Par contre, derrière, se trouvent deux dépôts de munitions qui sont menacés. Les chariots et chevaux se trouvant dans la cour de l'arsenal ont pu être sauvés. Les dégâts matériels sont déjà très importants.

Il manque 11.000 électeurs Lillois, mais...

...LES FAUX ÉLECTEURS SONT-ILS DANS CE NOMBRE ?

Le total des électeurs inscrits sur les listes électorales de Lille est maintenant connu. Il s'établit comme suit :

Inscrits jusqu'au 31 mai 1919 : 31,743 — Liste complémentaire, application de la loi du 3 octobre 1919 : 8.258 — Total : 40.001.

Electeurs radiés : 1.260 — Reste : 38.741.

En 1914, le nombre des électeurs était de 19.933, ce qui fait une différence en moins de 11.192. Mais il ne faut pas oublier qu'en 1914 il y avait à Lille de faux électeurs dont la fabrique était à la Mairie de Lille et en Belgique, chez les frères à barbette de Froyennes et à Tournai.

Une statistique établie en ce temps estimait que le nombre de faux électeurs s'élevait à 5.981.

Dans les 11,192 électeurs qui manquent à Lille faut-il compter les 5.981 faux électeurs de 1914 ?

L'avenir et les élections nous le diront sans doute.

L'AGRESSION DE LA RUE DE PARIS

Deux arrestations injustifiées

Nous avons signalé, dans notre numéro d'hier, l'agression et le vol dont avait été victime en rentrant chez elle, Mlle Blomart, demeurant 262, rue de Paris. Nous ajoutions que des agents avaient arrêté, au petit bonheur, une heure et demie plus tard, deux noctambules dont le signalement paraissait correspondre à celui des agresseurs.

Or, il a été établi que ces jeunes gens : Constantin Depoorter et Marcel Delos, n'avaient pu attaquer ni voler à onze heures et demie du soir Mlle Blomart, attendu qu'à cette heure-là, ils se trouvaient dans un café de la rue Lepelletier, où ils demeurèrent jusqu'à une heure du matin. La déposition du tenancier de l'établissement en question est à cet égard tout à fait formelle.

En conséquence, Depoorter et Delos ont été remis en liberté. Cependant Delos, trouvé en possession d'un revolver, a été gratifié d'un procès-verbal pour port d'arme prohibée.

La chasse aux bécaniers

L'intervention du Nord-Touriste

La décision du N. T. d'accorder une prime de 25 francs, pour chaque arrestation de voleur ou de recéleur de bicyclette, a déjà porté ses fruits, et quelques primes ont été accordées pour arrestation de ces indésirables.

Les personnes qui posséderaient quelques indications au sujet des bicyclettes volées dont les signalements suivent, sont priées d'en faire part au secrétariat du Nord-Touriste, 11, contour Saint-Martin, à Roubaix :

Vélo d'homme, jante avant bois, jante arrière acier, pneu arrière Michelin presque neuf, pneu avant usagé, pinçon au tube allant de la selle au pédalier, pièce rapportée après le tube direction, roue libre ;

Vélo d'homme, cadre vert, direction jaune, tête de fourche carrée, roue libre, frein sur jante arrière, jantes rouges, filet vert, coupure au pneu arrière, défaut de brasure au tube sous selle.

Vélo de dame, cadre soudé autogène, roue libre, frein arrière, Alpiniste latéral, jantes acier.

Les bicyclettes volées étant généralement maquillées et modifiées avant d'être revendues, toutes ces caractéristiques peuvent ne plus se trouver réunies.

Les détenteurs de bonne foi de ces machines ne courant aucun risque d'être inquiétés, sont invités à fournir tout renseignement pouvant mettre sur la trace des recéleurs.

Le Nord Touriste engage les cyclistes à garantir leurs vélos contre le vol, en les munissant à l'arrêt, d'un appareil de bloquage, tel que chaîne ou cadenas, dont les bons effets sont indiscutables.

ÉTRANGES PROCÉDÉS

MALGRE LE VŒU FORMEL DU CONSEIL GENERAL, LES RETENUES SUR LES AVANCES AUX FONCTIONNAIRES CONTINUENT

« Le « Réveil », — nous écrit un groupe de fonctionnaires — faisait dernièrement entendre une légitime protestation contre la retenue arbitraire que l'on veut imposer, sur leurs modestes appointements, aux agents municipaux, et autres, qui ont touché, en France libre, des avances, pendant que leur famille s'étiolait ici dans les privations.

» S'inspirant des mêmes considérations, le Conseil général du Nord, dans sa dernière session, fut unanime à émettre le vœu que ces retenues ne soient pas exercées.

» La Recette municipale n'en persiste pas moins à adresser aux fonctionnaires municipaux des avis d'avoir à rembourser les sommes qu'ils ont reçues en régions non envahies, alors qu'ils étaient mobilisés.

» De plus, la Mairie intime à ces agents l'ordre de payer leur loyer, sans tenir compte de leur situation militaire et des dispositions législatives. Les intéressés devraient porter le fait devant le Conseil de Préfecture et, au besoin, devant le Conseil d'Etat. Les avances en question ont été faites à raison de 50 ou 60 francs à la fois, et c'est en cinq ans qu'ils ont reçu entre 2.000 et 3.000 francs. On voudrait aujourd'hui leur faire subir des retenues mensuelles de cent francs et les obliger à rembourser les avances en deux ans. C'est un procédé au moins étrange, contre lequel doivent protester tous les fonctionnaires des départements envahis, soumis au même arbitraire ».

Chronique Théâtrale

« LA MASCOTTE » au THEATRE MUNICIPAL

Dans une salle enfin chauffée, M. Bourdette nous donna, hier, en matinée et en soirée, deux excellentes représentations de « La Mascotte ».

« La Mascotte » est le modèle type de la véritable opérette. La musique en est légère, aisée, facile, mais de bon goût parfait; elle est pétrie de bonne humeur, allègre et, d'accord avec un livret des mieux construit, constitue un spectacle de tout repos où l'on aime à se délasser, sa journée finie, sans aucune arrière pensée.

Parmi les pages les mieux venues de la partition, citons principalement le fameux duetto des Dindons, au premier acte, entre Pippo et Bettina. Ce duo, en sa jolie forme harmonieuse vibre tout entier d'un amour ardent et profond, les voix s'y marient, s'y enlacent si étroitement qu'elles arrivent à ne plus en former qu'une seule qui chante l'amour souverain un hymne éperdu sous sa forme... « gentille ». Nous vous effrayez pas de ce mot, il décrit à lui seul, le pourquoi du succès de « La Mascotte ». Pippo et Bettina sont en effet les types les mieux réunis que je connaisse, des gentils amoureux, chers à Jenny l'ouvrière et à tout être qui cultive encore dans son cœur, la petite fleur bleue du sentiment. Quoi d'étonnant à ce que leur succès soit triomphal à chacune de leur réapparition sur la scène, puisque leur mentalité répond si bien à celle de la grande masse des spectateurs.

Pippo et Bettina triompheront donc une fois de plus, hier. Il est vrai que ces deux personnages furent fort bien interprétés, comme toute l'œuvre d'ailleurs.

M. Delpret, qui chantait Pippo, est resté le baryton à la voix douce et charmeuse, si égale dans tout le registre, au si joli timbre, que nous entendîmes en 1904. L'organe n'a rien perdu de son velouté et le chanteur sait s'en servir savamment. Il reste un des meilleurs « Pippo » que nous entendîmes jamais.

Très jolie « Bettina », Mlle Morzier possède une voix fraîche, claire et éclatante dans l'aigu, qui nous rappelle beaucoup celle de Mlle Anny Goëtt. Artiste expérimentée, elle joue avec beaucoup d'entrain et donne au rôle, au premier acte surtout, une allure paysonne des plus réjouissante.

Dans le rôle de « Fritellini », nous revîmes avec plaisir, le ténor Carton, dont la voix pure, bien téporisante, montant avec facilité, est un véritable délice à entendre. M. Mourier, au comique si naturel, fyna à merveille le personnage de « Rocca », le fermier à la guigne; M. Berthal fut un réjouissant Laurent XVII à la mine épanouie, mais dont l'allure rondelette cache un égoïsme féroce. « A quoi me servirait d'avoir le pouvoir, si je ne faisais pas de l'arbitraire »..., mais c'est toute la société contemporaine que cela.

Mlle Clairval, enfin, fut une « Fiammetta » ravissante. Cette jeune artiste chante avec beaucoup d'expression et détaille à ravir les couplets de « l'orang-outang », si souvent sacrifiés. Ajoutez à cela des chœurs et des petits rôles excellents; un orchestre impeccable et vous aurez l'explication du très grand succès qui accueillit hier la troupe d'opérette dans « La Mascotte » et qui se renouvellera aujourd'hui, nous n'en voulons pas douter, dans les « Cloches de Corneville ».

V. BRIGGHE.

PITIE MAL PLACEE !

Dans l'après-midi de samedi, vers deux heures et demie, les sentinelles gardant le camp de prisonniers boches de Canteleu, aperçevaient un individu qui faisait passer à ces derniers des victuailles et du tabac.

Appréhendé et conduit au poste de permanence de police, cet individu, un certain F..., 56 ans, cordonnier, demeurant rue des Stations, déclara qu'il n'avait pas cru mal faire en agissant ainsi.

On lui fit remarquer que s'il désirait faire la charité, il ne manquait pas à Lille de Français se trouvant dans la misère qui pouvaient l'intéresser.

Après que sa situation eût été examinée, F... qui fut autrefois pensionnaire de l'asile d'aliénés d'Armentières, fut remis en liberté.

POUR HONORER LES MORTS

Aujourd'hui à 15 heures, les membres du syndicat des chauffeurs et cochers de la place de Lille, se rendront au cimetière du Sud.

Ils déposeront une couronne au pied du monument du Souvenir Français, en souvenir de leurs camarades morts pour la Patrie. Le président du syndicat, le citoyen Fauveau, prononcera un discours. Rappelons que 17 membres du syndicat des chauffeurs et cochers de place tombèrent sur les champs de bataille.

On rappelle aux syndiqués que les assemblées générales auront lieu dorénavant les premiers vendredis de chaque mois.

***

Les membres de l'Emulation Chorale se rendront également au cimetière du Sud dans le même but, à une heure de l'après-midi. Cette société compte 41 sociétaires tombés pour le pays.

IL A LA MAIN LESTE

Vendredi soir, vers dix heures, sur la Grand'-Place, le nommé Hamelle Florimond, pris de boisson, donna un coup de poing en pleine figure à M. Degand Léon, agent de police en civil, qui l'avait heurté par mégarde.

Le « boxeur » nouveau genre fut conduit au poste. Procès-verbal lui a été dressé.

POUR LA MAISON D'ARRET

Le service de la Sûreté a mis hier en état d'arrestation le nommé Emile Merlin, 55 ans, journalier, en exécution d'un mandat d'arrêt décerné par M. le juge d'instruction Rosset, à Boulogne-sur-Mer, pour escroquerie et abus de confiance.

A LA LIGUE RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE

Une réunion des membres de la Ligue radicale et radicale-socialiste aura lieu le lundi 3 novembre, à cinq heures du soir, au siège : 5, place de la Gare, Café de Paris, salle du 1er étage.

Par suite d'un grand nombre de changements d'adresses parmi les membres de la Ligue, il est impossible que toutes les convocations parviennent aux intéressés.

Le présent avis tient lieu de convocation.

AVIS ET COMMUNICATIONS

PHARMACIENS DE GARDE. — Dimanche 2 novembre : MM. Robbe, 261, rue Nationale ; Valentin, 79, rue de Wazemmes ; Bornay, 26, rue des Stations ; Bondois, 220, rue des Postes ; Dehaussy, 44, rue d'Inkermann ; Pesez, 16, Grand'Place ; Lévis, 27, rue de Roubaix ; Mayeur, 116, rue des Guinguettes (Saint-Maurice) ; Fache, 157, rue Pierre-Legrand (Fives); Rogez, à Canteleu ; Taillier, à La Madeleine.

AUX SOCIETES DE SECOURS MUTUELS. — Les sociétés de secours mutuels (approuvées ou libres) qui ne l'auraient pas fait, sont invitées à faire parvenir à la Mairie, service de l'Assistance publique, dans le plus bref délai, les noms et adresses des Présidents et Trésoriers, afin de leur faire parvenir les pièces les intéressant.

Ces renseignements sont indispensables, attendu que les archives des sociétés de secours-mutuels ont été détruites lors de l'incendie de l'Hôtel-de-Ville.

Sociétés Diverses

UNION DES MUTILÉS, REFORMES ET VEUVES DE GUERRE — Samedi 1er novembre, les membres de l'Union se sont rendus en cortège, précédés de leur bannière, crêpée de deuil, au cimetière du Sud, au pied du monument élevé à la mémoire des enfants de Lille morts pour la Patrie.

L'assistance était nombreuse. Les veuves et les orphelins étaient au premier rang. Des allocutions émues ont été prononcées par l'un des vice-président et par le président.

L'Union des Mutilés assistera le dimanche 2 novembre à la manifestation organisée par l'administration municipale pour la glorification des héros morts pour la Patrie. Rendez-vous, Place de la République (côté Préfecture) autour du drapeau, à dix heures trois quarts.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS DE LILLE. — Les sociétaires sont invités à se rendre dimanche, 2 novembre, à 11 heures précises du matin, Place de la République, pour prendre part à la manifestation du « Souvenir aux Morts de la grande Guerre ».

Se grouper face à la Poste, avec insigne.

UNION DES MUTILES. — Le dimanche 2 novembre, l'Union des Mutilés assistera à la grande manifestation organisée par l'administration municipale pour la glorification des héros morts pour la Patrie. Les membres de l'Union sont priés de se grouper à cet effet autour du drapeau, à 10 heures, place de la République (côté de la Préfecture).

BONS DE LA DEFENSE NATIONALE

Les **Bons de la Défense Nationale** sont remboursés au Bon Génie, 7 bis, rue des Augustins, Lille, moitié en argent, moitié en marchandises. Vêtements, Meubles, Literie, Articles de ménage, etc. Vente au comptant à prix réduit.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LA MADELEINE

AU RAVITAILLEMENT. — Voici l'ordre de la distribution des denrées au ravitaillement (nouveau local, rue Desaix), pendant la période du 3 au 8 novembre : lundi, 3 novembre, n. 2.401 à 3.000; mardi 4, 3.001 à 3.600; mercredi 5, 3.601 à 4.200; jeudi 6, 4.201 à 4.800; vendredi 7, 4.801 à 5.400; samedi 8, 5.401 à la fin.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS. — Aujourd'hui, dimanche, à 11 h., les membres de la Section madeleinoise de l'U. N. C., iront déposer une couronne au cimetière, à la mémoire de leurs camarades tombés au Champ d'honneur.

La Commission invite instamment tous les sociétaires à cette pieuse cérémonie. Réunion au Siège, à 10 heures trois quarts.

LES « OUVRIERS ECONOMES ». — Réunion mensuelle, dimanche 2 novembre, à 15 heures, au siège, 150, rue de Lille, estaminet Ch. Verzynck.

LAMBERSART

HOMMAGE AUX MORTS. — Une couronne sera déposée par la municipalité, aujourd'hui 2 novembre, à midi, au cimetière du Bourg, au monument des Enfants de Lambersart morts pour la France. Cette manifestation, à laquelle assistera la Société des Anciens Combattants, se réunira à la mairie, à 11 h. 30.

SEANCES RECREATIVES. — Trois représentations cinématographiques seront données au cinéma Vanaldervereld, 75, rue Dumoulin, le dimanche 2 novembre, à 14 heures et demie et 20 heures, au bénéfice du monument des Enfants morts pour la Patrie.

Le programme composé spécialement de films de circonstance, pourra être vu par tout le monde.

SECLIN

COOPERATIVE OUVRIERE L' « UNION SECLINOISE ». — Assemblée générale, dimanche 2 novembre, à 3 heures, chez Vercamen, rue de Burgault.

LOMME

LES BECANIERS SONT PARTOUT. — M. Charles Binlanque, chef d'équipe, demeurant rue Anne-Delavraux, 36, avait déposé sa bicyclette dans une dépendance de l'usine Bernard, Grand'Route, où il est occupé. Lorsqu'il voulu reprendre la bécane, celle-ci avait disparu.

La police recherche le voleur.

Les Anciennes Usines **A. ROSTAND et Fils**, de Marseille, qui fabriquent le savon garanti pur « **LE NATUREL** » si justement réputé, nous prient d'annoncer que l'excellente lessive « **LA NATURELLE** » est également fabriquée par elles, et qu'on en trouve dans toutes les bonnes Epiceries, Maisons d'Alimentation et Droguerie. 462.

LOMME

UNE ECOLE CAMBRIOLEE

Dans la nuit du 29 au 30 octobre, des malfaiteurs se sont introduits dans l'école communale du Bourg, après avoir fait sauter un panneau de la porte donnant rue de l'Ecole.

Ils s'introduisirent dans la première classe en cassant un carreau de la fenêtre et en faisant jouer l'espagnolette. Ils ouvrirent une armoire, jetèrent pêle-mêle sur le parquet les fournitures classiques et dérobèrent quelques boîtes de plumes.

Dans la seconde clas e, ils volèrent 300 biscuits renfermés dans une caisse, et dans la troisième classe, n'ayant rien trouvé à leur convénance, les malfaiteurs se contentèrent de tout mettre sens dessus dessous.

Le brigadier de police Dorme avertit de ce cambriolage, a ouvert une enquête.

LOOS

DEUIL NATIONAL. — A l'occasion de la journée de deuil national du 2 novembre, le Comité provisoire de l'Union Nationale des Combattants invite tous ses adhérents, ainsi que les combattants qui ne sont pas inscrits, à participer à la manifestation locale à la mémoire des enfants de Loos morts pour la France et des victimes civiles de la guerre.

Le Comité espère que tous les combattants loossois auront à cœur de se grouper pour cette manifestation en souvenir de leurs camarades morts ou disparus.

AUBERS

UN « CRAPOUILLOT » FAIT DEUX VICTIMES

Dans la journée de mercredi, un « crapouillot » a éclaté dans une tranchée, où des ouvriers étaient occupés à travailler.

Deux d'entre eux furent tués sur le coup. Ce sont MM. Louis Didier, maréchal à Auber:, et Louis Thomas, représentant à Marquillies.

Les corps des deux victimes, affreusement mutilés, ont été transportés à leurs domiciles.

Les causes de cette explosion sont inconnues.

ROUBAIX

Une imposante Manifestation

Dès dix heures du matin, de nombreuses Sociétés, invitées à la manifestation organisée par la Municipalité, en l'honneur des morts, se rangeaient dans la rue de la Gare.

A onze heures, l'Administration municipale, précédée de M. Lebas, prit la tête de l'immense défilé qui se dirigea par la Grande-Rue, le boulevard de Strasbourg, et la rue de la Vigne, vers le cimetière communal.

Les fanfares et harmonies jouaient des marches solennelles tout le long du parcours, dominées par les drapeaux cravatés de crêpe des différentes Sociétés.

La foule serrée, qui faisait la haie, au passage du cortège, remarqua particulièrement le Groupe des Mutilés portant un marbre aux couleurs françaises, et devant lequel on poussait la voiturette d'un paralysé de la guerre ; la Section des gymnastes de la « Roubaisienne » avec ses pupilles ; un imposant groupe d'officiers et la « Fraternelle des Combattants ».

Arrivé au cimetière, M. Lebas, après avoir fait rassembler, près des tombes de nos soldats, tous les drapeaux déployés, prononça un émouvant discours, où, exaltant la mémoire des soldats morts pour la Paix, il leur rendit l'hommage de l'éternelle reconnaissance de la France.

Une couronne fut déposée sur ces tombes.

Une autre fut ensuite placée sur le monument aux Victimes du Travail, après une courte allocution où le Maire salua respectueusement ces martyrs civils.

Le cortège se reforma à la sortie du cimetière et revient à la Grand'Place où eut lieu la dislocation.

EN SOUVENIR DES EMPLOYES D'OCTROI MORTS POUR LA FRANCE

Une délégation du Syndicat des Employés d'octroi, au nombre d'environ 60, est allée déposer hier matin, à neuf heures, sur le monument élevé aux morts pour la Patrie, un marbre commémoratif de leurs membres tués ou disparus pendant la guerre.

M. Lancelle, secrétaire général, prononça, devant ses collègues et les familles de leurs regrettés camarades, des paroles pleines d'émotion, où la mémoire des morts fut honorée.

HEM

LA FETE DU SOUVENIR

Une fête en commémoration des morts au Champ d'honneur aura lieu le 2 novembre prochain.

Les différentes sociétés, les familles, les mutilés, anciens combattants, etc., se rendront au cimetière, où le monument patriotique sera décoré par les soins de la municipalité.

Les habitants sont invités à mettre leurs drapeaux en berne.

Théâtres, Cinémas et Concerts

AU THEATRE MUNICIPAL

A l'occasion des fêtes de la Toussaint, spectacles choisis :

— Dimanche (matinée et soirée) **Les cloches de Corneville**, la célèbre opérette de Robert Planquette.

— Lundi : **Les Deux Orphelines**, le grand drame si populaire de D'Eurnery.

— Jeudi, représentation de Gala : **Werther**, (une des belles — sinon la plus belle — partition de Massenet) avec le concours de notre concitoyenne Mlle Germaine Baye, de l'Opéra-Comique.

LES MATINEES CLASSIQUES

Poursuivant la réalisation de son magnifique programme, M. Pierre Bertin nous donnera, dimanche 9 novembre, à la salle de la Société Industrielle, l' « Avare » et les « Précieuses Ridicules ».

Nous n'avons pas besoin d'insister sur la valeur des chefs-d'œuvre de Molière qui seront interprétés par les artistes si justement appréciés et nous pouvons dire si aimés à Lille, de notre Théâtre National de l'Odéon..

M. Pierre Bertin a été décidément bien inspiré en organisant cette série de spectacles de choix.

AU GRAND CIRQUE PARISIEN

Le succès de la nouvelle troupe va grandissant...; ainsi qu'à la soirée de gala de vendredi, le public lillois s'est pressé aux représentations de samedi. Et comment pourrait-il en être autrement avec un tel programme et de tels artistes ? Il faut voir, en effet, ces incomparables Boutrony et Miss Laura, dans le Tourbillon de la Mort, cette attraction émotionnante qui a fait courir tout Paris; il faut encore admirer l'adresse et la souplesse de Humsti Bumsti, l'énigmatique « homme qui tombe » et il faut aussi s'esbaudir au spectacle burlesque des nombreux clowns et auguste, des fantaisistes, pour comprendre l'empressement de la foule...

THÉATRE DE L'UNION
Car C. RUE D'ARRAS Car V.
Tous les jours, en Soirée, à 7 h. 1/2.
En Matinées, Dimanches, Jeudis et Fêtes, à 2 h. 1/2.
— LES PLUS BEAUX FILMS —
Cette semaine, Spectacle extraordinaire

* Hippodrome Lillois *
GRAND
CIRQUE Parisien
Tous les soirs, à 8 h. 1/2
GRANDE
REPRÉSENTATION
Jeudis, Dimanches et Fêtes
MATINÉES à TROIS HEURES
Tous les Vendredis, SOIRÉE de GALA
Changement de Programme

OMNIA PATHÉ
RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS
Tous les soirs, représentation à 8 h.— Tous les jours (sauf le vendredi, matinée à 4 h.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

DANS LE BATIMENT

A LILLE

— **Section des charpentiers-menuisiers.** — Il est rappelé aux camarades qu'ils doivent faire timbrer leurs cartes, 96, rue des Sarazins, de 8 à 10 heures le matin et de 2 à 4 heures, le soir.

Albert PLANQUE.

SECTION D'ARMENTIERES. — Assemblée générale lundi 3 novembre 1919, à 3 heures 30 du soir, « Au Rond-Point ».

Présence assurée d'un délégué de Lille.

A ANCOISNE

POINTAGE DES CARTES

Tous les jours, de midi à deux heures, et de quatre à sept heures, chez Dumoulin Joseph

Le Secrétaire : DUMOULIN Joseph.

A DUNKERQUE

ASSEMBLÉE DES OUVRIERS DU BATIMENT

Dimanche à 3 heures, aura lieu, dans la salle des Filles, à la Bourse du Travail, rue de l'Ecluse de Bergues, une réunion à laquelle sont convoqués tous les ouvriers du bâtiment.

L'ordre du jour porte : Réponse des patrons.

:: Convocations ::

AUJOURD'HUI

SYNDICAT DES TYPOS ET IMPRIMEURS DE LILLE. — Réunion du Comité syndical dimanche 2 novembre, à 10 heures du matin, au siège, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

Présence urgente et indispensable.

Le Secrétaire-Délégué : Louis MASSON.

DANS LE TEXTILE

FILATURE DE COTON ET RETORDERIE. — Assemblée générale dimanche 2 novembre, à 10 heures du matin, Bourse du Travail, 186 bis, rue de Paris.

A. BAUCHE, E. GALLOIS.

SECTION DES MONTEURS EN CHARPENTE ET MANŒUVRES — Dimanche 2 novembre, à 10 heures, assemblée pour tous, estaminet de la Ville de Bruxelles, rue du Molinel.

SYNDICAT DES CONFISEURS ET DES CHOCOLATIERS DU NORD. — Une assemblée générale aura lieu dimanche 2 novembre.

Pour les chocolatiers : à 11 heures du matin, rue Saint-Patrick, estaminet du « Globe », à Marcq ;

Pour les confiseurs, 98, rue de Paris.

Ordre du jour : « Compte-rendu de l'entrevue avec le syndicat patronal ».

Le Secrétaire : Gustave VALECAMPS.

SYNDICAT DES CHICORETIERS

Dimanche 2 novembre, assemblée générale des ouvriers et ouvrières de la chicoréterie, à 9 heures et demie, 98, rue de Paris.

Syndicat des ouvriers tonneliers de Lille et environs. — Section des tonneliers de brasseries : assemblée générale des tonneliers de brasseries le dimanche 2 novembre, à 10 heures du matin, chez Bondues, rue de la Clef, 32.

A MARCQ-EN-BARŒUL

CONFERENCE SYNDICALE

Dimanche matin, 2 novembre, à 10 heures réunion de tous les ouvriers des huileries, salle de l'Union, 47, rue can-Jaurès. Orateurs : Mullier, conseiller prud'homme; Valecamps, secrétaire du Syndicat de l'Alimentation.

LUNDI

OUVRIERS PATISSIERS ET ASSIMILES DU NORD. — Assemblée générale lundi 3 novembre, 60, rue des Arts, à Lille.

SYNDICAT DES TAILLEURS DE PIERRES BLEUES, MARBRIERS ET POLISSEURS. — Réunion générale lundi 3 novembre, à 3 heures, 19, rue du Molinel.

SYNDICAT DE LA CHAPELLERIE ET BASQUETTERIE. — Réunion générale le lundi 3 novembre, à 6 heures 30 du soir, au siège, 186 bis, rue de Paris (petite salle du Réveil du Nord).

PARTI SOCIALISTE

L'ACTION ÉLECTORALE SOCIALISTE dans le Nord

LES GRANDES REUNIONS PUBLIQUES

Dimanche 2 Novembre

CAMBRAI. — Orateurs : **Piet, Beauvilain, Escoffier, Hentgès, Louis Louis.**

DOUAI. — Orateurs : **Goniaux, Saint-Venant, Louis Louis, Lebas, Bracheiet.**

SOMAIN. — Orateurs : **Goniaux, Saint-Venant, Bracheiet.**

FOURMIES. — Orateurs : **Coppeaux, Sarot, Delory, Melin.**

LE QUESNOY. — Orateurs : **Desoblin, Lefebvre, Raghebboom, Inghels.**

Lundi 3 Novembre

SOLESMES. — Orateurs : **Lefebvre, Piet, Beauvilain, Hentgès, Escoffier.**

Samedi 8 Novembre

LE CATEAU. — Orateurs : **Piet, Beauvilain, Desoblin, Delcourt.**

SAINT-AMAND. — Orateurs : **Couteaux, St-Venant, Louis Louis, Melin, Lebas.**

Dimanche 9 Novembre

HAZEBROUCK. — Orateurs : **Heckel, Vanderschooten, Inghels, Salengro.**

ARMENTIERES. — Orateurs : **Heckel, Vanderschooten, Inghels, Salengro.**

SECLIN. — Orateurs : **Lebas, Hentgès.**

ORCHIES. — Orateurs : **Couteaux, Bracheiet, Goniaux.**

VALENCIENNES. — Orateurs : **Lefebvre, Delory, Saint-Venant, Melin.**

DENAIN. — Orateurs : **Lefebvre, Delory, Saint-Venant, Melin, Louis Louis, Desoblin.**

BAVAI. — Orateurs : **Raghebboom, Pierpont, Sarot, Couteaux.**

Lundi 10 Novembre

DUNKERQUE. — Orateurs : **Louis Louis, Blanckaert, Salengro, Escoffier, Valentin Charles.**

MAUBEUGE. — Orateurs : **Lebas, Inghels, Sarot.**

Aux Sections comprises dans la zone des huit premiers cantons de Lille

EXTRAIT DES PROCES-VERBAUX DES REUNIONS D'AOUT et D'OCTOBRE

Sections représentées : Fâches, Hellemmes, Lezennes, Lambersart, La Madeleine-Lille, Marquette, Mons-en-Barœul, Ronchin, Saint-André, Wambrechies.

En prévision du renouvellement des mandats aux Conseils généraux et d'Arrondissement, de décembre prochain, les membres du Parti peuvent envoyer les noms des camarade qu'ils désirent voir présenter comme candidats à leurs Sections respectives, en indiquant le canton dans lequel chaque candidat doit être inscrit.

Il reste entendu que ces derniers doivent être syndiqués, coopérateurs consommateurs et adhérents au Parti depuis au moins trois ans.

Les Sections devront avoir fait parvenir les noms proposés, au secrétaire, pour le 10 au plus tard du mois de novembre.

Le vote pour le choix définitif aura lieu dans les Sections, ces dernières prenant toutes mesures compatibles à cet effet, le samedi 22 novembre, le 23, à dix heures du matin, le Comité électoral sera réuni pour prendre réception des résultats et classer les candidats dans l'ordre des suffrages obtenus.

Chaque Section recevra, pour la procédure du vote, autant de bulletins que de cartes prises à la Fédération.

MESURES D'ORDRE

Il reste entendu que toutes discussions sur les candidats sont supprimées, cependant, si des observations étaient à faire sur l'une ou l'autre des candidatures, l'intéressé serait appelé au Comité électoral pour s'expliquer sur les critiques, à la condition que celui ou ceux qui croiraient en soumettre, auraient préalablement avisé ledit Comité pour qu'il prenne toutes mesures répondant à la discussion contradictoire.

INDICATIONS

Elections Cantonales — Liste des Cantons

CONSEIL GENERAL :

Nord-Est. — Sortant : Delory Gustave.
Sud-Est. — Saint-Venant, sortant.
Est : Hentgès, sortant.
Sud-Ouest. — Binauld, décédé.
Sud. — Ghesquière, décédé.
Centre — Crépy, réactionnaire.
Ouest. — Bonte, réactionnaire, décédé.
Nord. — Srive, réactionnaire.

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT :

Nord-Est. — Lelièvre, pas représenté.
Sud-Est. — Samson, sortant.
Est. — Carlier, sortant.
Sud-Ouest. — Douvrin, réactionnaire.
Sud. — Picavez, décédé.
Centre. — Franchomme, réactionnaire.
Ouest. — Scalbert, réactionnaire.
Nord. — Guilbaut, réactionnaire.

Les membres du Parti, sortants, sont candidats, ce qui n'empêche en rien de leur opposer des candidatures.

Conséquemment, sauf pour le canton Nord-Est, duquel le camarade Lelièvre décline toute candidature pour raison de santé, les sortants **Delory, Hentgès, Samson, Carlier, Saint-Venant,** sont candidats.

En raison des événements, nous ne pouvons, pour l'instant, donner en détail la délimitation des bureaux de vote.

AFFICHAGE

Pour les Communes : S'informer aux Mairies des emplacements réservés.

La Loi du 22 juin 1912 prévoit :

L'affichage est formellement interdit, en tous temps, sur les arbres et promenades des jardins, les pylônes d'éclairage électrique et de tramways, les murs et piliers des ponts de la Haute-Deûle.

A Lille. — L'affichage est interdit, même en temps d'élection, sur les emplacements ci-après:

Palais des Beaux-Arts, Colonne de la Grand'-Place, Préfecture, Ecole supérieure de garçons et de filles, Monument Faidherbe, Lycée, Institut Pasteur, Faculté de l'Etat, Conservatoire, Monument Testelin, Ecole des Arts et Métiers, Monument Pasteur, Eglise St-Maurice, Monument Négrier, Archives, Hôpitaux de la Charité et Saint-Sauveur, Bibliothèque Universitaire, Théâtre municipal, Hôtel des Postes, Porte de Paris, Monuments André Jeanne d'Arc et Pierre Legrand, Lycée de jeunes filles.

Il est communiqué que la Section Lilloise sera appelée à se prononcer sur une proposition d'entente entre les différentes fractions politiques, en vue de faire comme pour les élections législatives, la suppression des porteurs de bulletins aux portes des bureaux. Cette œuvre de moralité pourrait être complétée par l'envoi à domicile des bulletins et programmes mis sous enveloppes avec entente commune pour les frais. Les Sections pourraient, pour les élections municipales, tenter la même procédure chez elles. Pour les élections cantonales, au cours des pourparlers, la questions pourrait se poser.

Le Comité a convenu de retirer la plainte contre la corruption électorale de 1914, le délinquant principal étant décédé, seuls les frères à barbette subsistant, mais ne pouvant être atteint.

La situation financière accuse un excédent favorable.

Sans tenir compte de l'encaisse préventif suivant les relations avec la Fédération, le bilan accuse :

1914		
Recettes	5666 95	4713 85
Dépenses	4713 85	
Avoir :	953 10	
1919		
Recettes, Souscriptions	504 70	
Cotisations élus : Delory	1875 00	
Provision jugement	1200 00	
	4532 80	
Prévu Dépenses	3455 05	3455 05
Avoir prévu :	1077 75	

(Mille soixante-dix-sept soixante-quinze).

MESURES PREVENTIVES. — Dans le cas où, par envoi de candidatures, il s'ensuivrait des cas d'oublis de désignation de canton, le candidat serait classé dans le canton de la Section de l'expéditeur.

Fraternelles salutations et socialistes.

Le Secrétaire :
SAINT-VENANT Charles.

— Présidence de la réunion du 29 octobre : DELORY Gustave.

— Le Trésorier : Gaston DELORY.

A LILLE

A L'HOSPICE GÉNÉRAL

Sous la signature de notre camarade Jacobs, la Libre-Pensée Socialiste « Les Droits de l'Homme » nous communique les lignes qu'on va lire.

Qu'on nous permette d'exposer ici brièvement la situation faite aux vieillards de l'Hospice général de Lille. Pauvres vieux qui avez peiné toute votre vie, vous méritez vraiment mieux que les mauvais soins réservés aux déshérités dont vous êtes. Votre labeur d'un demi-siècle et plus, vous donnait des droits d'être traités avec plus de considération. Hélas !...

La nourriture servie n'est pas des plus choisies. Le pain provenant de la Coopérative du boulevard Montebello ne leur est distribué que quatre jours après sa fabrication. Le jus du matin n'a qu'une vague ressemblance avec le café dont il n'a que le nom. Les repas ne varient guère du 1er janvier au 31 décembre : le bœuf bouilli en forme le plat de résistance.

L'habillement est des plus défectueux ; les chemises mal lavées sont distribu